

Conseil Communautaire du 5 juillet 2018

D 2018

E

17

Nombre de Conseillers

En exercice	87
Présents	69 dossier 1 – 71 dossier 2 – 73 dossier 3 – 70 dossier 4 à 7 – 67 dossier 8 et 9 66 dossier 10 à 11 – 53 dossier 12 à 21 – 51 dossier 22 à 30
Votants	78 dossier 1 – 81 dossier 2 – 82 dossier 3 – 81 dossier 4 à 7 – 77 dossier 8 et 9 76 dossier 10 à 11 – 61 dossier 12 à 21 – 58 dossier 22 à 30

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **29 juin 2018** s'est réuni à salle polyvalente de Fourques sur Garonne, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Étaient présents

Agmé	Patrick GAUBAN (jusqu'au dossier n°7)
Beaupuy	Maryse HERVÉ – Pascal LAPERCHE
Birac sur Trec	Alain LERDU (pour les dossiers n°2 et 3)
Calonges	François NÉRAUD (+ pouvoir de Jacques VERDELET)
Castelnau Sur Gupie	Guy IANOTTO
Caubon Saint Sauveur	Catherine BERNARD
Caumont Sur Garonne	Pierre IMBERT
Clairac	Michel PÉRAT (jusqu'au dossier n°11) – Carole VERHAEGHE (jusqu'au dossier n°11)
Cocumont	Jean.Luc ARMAND (+ pouvoir de Lisette DE LUCA) (jusqu'au dossier n°7)
Couthures Sur Garonne	Jean-Pierre GAVA (Suppléant)
Escassefort	Edith LORIGGIOLA (Suppléante)
Fauguerolles	Maryline DE PARSCAU
Fauillet	Gilbert DUFOURG
Fourques Sur Garonne	Jacques BILIRIT – Josette PATISSOU
Gaujac	Jean.François THOUMAZEAU (du dossier n°1 à 3)
Gontaud de Nogaret	Danièle ANGOT – Thierry CONSTANS (jusqu'au dossier n°11)
Grateloup Saint Gavrand	/
Jusix	Michel GUIGNAN
Lafitte Sur Lot	Maryse VULLIAMY
Lagruère	/
Lagupie	/
Le Mas d'Agenais	Francis DUTHIL
Longueville	Guy FARBOS
Marcellus	Jean.Claude DERC (+ pouvoir de Jean.François THOUMAZEAU à partir du dossier n°4)
Marmande	Lydie ANGELY (jusqu'au dossier n°11) – Marie.Catherine BALLEREAU (+ pouvoir de Laurence VALAY) - Daniel BENQUET (+ pouvoir de Serge CARBONNET) – Sophie BORDERIE (à compter du dossier n°2 et jusqu'au dossier n°7) Charles CILLIÈRES (+ pouvoir d'Anne MAHIEU à partir du dossier n°4 et jusqu'au dossier n°11) – Roland CHRISTEN - Jean.Luc DUBOURG – Joël HOCQUELET (+ pouvoir de Régine POVEDA à compter du dossier n°2 jusqu'au dossier n°11) – Michel HOSPITAL– Philippe LABARDIN (+ pouvoir de Patrick COUZINEAU) – Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIÈRE (+ pouvoir de Jacqueline CORREGES) – Martine CALZAVARA (à compter du dossier n°3) – Anne MAHIEU (jusqu'au dossier n°3) – Jean. Pierre MARCHAND (jusqu'au dossier n°11) – Bernard MANIER – Josette JACQUET
Mauvezin sur Gupie	Daniel BORDENEUVE
Meilhan sur Garonne	Régine POVÉDA (pour le dossier n°1)
Montpouillan	Didier MONPOUILLAN
Puymiclan	Michel FEYRY (+ pouvoir de Gaëtan MALANGE jusqu'au dossier n°2)
Saint Avit	Michel COUZIGOU
Saint Barthélémy d'Agenais	Gaëtan MALANGE (à compter du dossier n°3)
Saint Martin Petit	Marie-France BONNEAU
Saint Pardoux du Breuil	Jean-Marc DUBAN (jusqu'au dossier n°11)
Saint Sauveur de Meilhan	Francis LABEAU (à partir du dossier n°2 et jusqu'au dossier n°11)
Sainte Bazeille	Gilles LAGAUZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL (jusqu'au dossier n°9) – Christine VOINOT
Samazan	Bernard MONPOUILLAN
Sénéstis	Jacques PIN (suppléant)
Seyches	Isabelle CESA - André CORIOU
Taillebourg	Jean.Pierre VACQUE
Tonneins	Daniel BARBAS (jusqu'au dossier n°11) – Régis BARD – Liliane BORDES (+ pouvoir d'Elizabeth LE CHARPENTIER) - Eric BOUCHAUD (+ pouvoir de Bernard CABANE jusqu'au dossier n°21) - Liliane KULTON – Guy LAUMET – Laurence LOUBIAT- MOREAU (jusqu'au dossier n°21) – Dante RINAUDO – Daniel GAIDELLA (jusqu'au dossier n°11)
Varès	Gérard MARTET (suppléant)
Villeton	Jean GUIRAUD
Virazeil	Christophe COURREGELONGUE (+ pouvoir de Sophie BORDERIE à partir du dossier n°8) – Caroline DELRIEU-GILLET (jusqu'au dossier n°11) – Vincent PAULAY (jusqu'au dossier n°11)

Absents ou excusés

Alain LERDU (pour le dossier n°1) – Bernard CABANE – Lisette DE LUCA - Jean-Michel MOREAU – Christian FRAISSINEDE – Alain PREDOUR – Jacques VERDELET – Jean-Max MARTIN – Sylvie BARBE - Sophie BORDERIE (pour le dossier n°1 et à compter du dossier n°8) – Marie.Françoise BOUGUES – Jacqueline CORREGES - Serge CARBONNET - Patrick COUZINEAU – Laurence VALAY – Thierry CARRETEY – Régine POVEDA (à compter du dossier n°2) - Gaëtan MALANGE (pour les dossiers n°1 et 2) - Jacques BRO - Elizabeth LE CHARPENTIER - Valérie TACCO - Jacky TROUVÉ – Martine CALZAVARA (pour les dossiers n°1 et 2) – Anne MAHIEU (à compter du dossier n°4) - Alain LERDU (à partir du dossier n°4) – Jean-François THOUMAZEAU (à compter du dossier n°4) - Patrick GAUBAN (à partir du dossier n°8) – Jean-Luc ARMAND (à partir du dossier n°8) – Philippe RIGAL (à partir du dossier n°10) – Jean.Marc DUBAN (à compter du dossier n°12) Charles CILLIÈRES (à compter du dossier n°12) – Joël HOCQUELET (à compter du dossier n°12) – Lydie ANGELY (à partir du dossier n°12) – Thierry CONSTANS (à partir du dossier n°12) – Francis LABEAU (à compter du dossier n°12) – Jean.Pierre MARCHAND (à compter du dossier

n°12) – Caroline DELRIEU-GILLET (à compter du dossier n°12) – Vincent PAULAY (à compter du dossier n°12) - Daniel BARBAS (à compter du dossier n°12) – Daniel GAIDELLA (à compter du dossier n°12) – Carole VERHAEGHE (à compter du dossier n°12) – Michel PERAT (à compter du dossier n°12) – Laurence LOUBIAT-MOREAU (à compter du dossier n°22) – Eric BOUCHAUD (à compter du dossier n°22)

Pouvoirs de

Gaëtan MALANGE à Michel FEYRI (jusqu'au dossier n°2) – Lisette DE LUCA à Jean-Luc ARMAND (jusqu'au dossier n°7) – Bernard CABANE à Eric BOUCHAUD (jusqu'au dossier n°21) – Laurence VALAY à Marie.Catherine BALLEREAU – Patrick COUZINEAU à Philippe LABARDIN – Serge CARBONNET à Daniel BENQUET – Jacqueline CORREGES à Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE – Elizabeth LE CHARPENTIER à Liliane BORDES – Jacques VERDELET à François NERAUD – Régine POVEDA à Joël HOCQUELET (à partir du dossier n°2 et jusqu'au dossier n°11) – Anne MAHIEU à Charles CILLIERES (à partir du dossier n°4 et jusqu'au dossier n°11) – Jean.François THOUMAZEAU à Jean.Claude DERC (à partir du dossier n°4)

Secrétaire de Séance

M. Gérard MARTET

Dossier n°17 -

INITIATIVE GARONNE : BILAN D'ACTIVITÉ 2017 ET CONVENTION 2018

Objet de la délibération

La plate-forme d'Initiatives Locales INITIATIVE GARONNE (IG) a été constituée en 1999 en vue de favoriser l'initiative économique locale.

Cette association assure les missions suivantes : elle accueille, informe et oriente les créateurs et repreneurs d'entreprises; elle accorde des prêts d'honneur à 0% à des porteurs de projets et accompagne les entreprises durant les premières années d'activité afin de permettre la pérennité des structures.

Sur l'année 2017, tous fonds confondus (IG, NACRE, AQUITAINE AGRI), 49 entreprises ont été financées pour un montant de prêts d'honneur de 764 560 €. 112.5 emplois ont été créés ou sauvegardés par les entreprises soutenues. L'accompagnement après création et le parrainage de ces jeunes créateurs permettent à l'association d'afficher un taux de pérennité des entreprises soutenues de 94 % à 3 ans (contre 71% au niveau national).

Afin de faire face aux besoins des entreprises du territoire, IG a élargi son fonds de prêts en 2012 aux entreprises en croissance (de 3 à 5 ans). Pour l'année 2018, elle sollicite VGA pour la soutenir dans l'accomplissement de ses missions.

Exposé des motifs

M. Le Président rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2016, VGA exerce la compétence développement économique en interne. De ce fait, le personnel autrefois mis à disposition par VGE auprès de l'association IG est devenu salarié de VGA.

Il est proposé de signer une convention d'objectifs et de moyens, entre VGA et IG, précisant les modalités du partenariat pour l'année 2018.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Approuve les termes du projet de convention d'objectifs et de moyens 2018 entre Val de Garonne Agglomération et Initiative Garonne,

Précise qu'un bilan quantitatif, qualitatif et financier devra être présenté à l'issue de la convention,

Valide que la contribution en nature par l'affectation de moyens humains et matériels auprès de l'association est estimée à 107 438 € soit 1,9 ETP,

Précise que VGA facturera les prestations de services (location de locaux, véhicules, affranchissements, ...) à Initiative Garonne selon les modalités et tarifs définis dans la convention d'objectifs et de moyens,

Autorise

M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Résultat du vote

<i>Votants</i>	61	
<i>Pour</i>	61	
<i>Contre</i>	/	
<i>Abstention</i>	/	

Publication / Affichage

Le 6/07/2018

Fait à Marmande, le 5 juillet 2018

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,